

gaz à effet de serre, en particulier de CO₂. Le Giec estime que 12 % des émissions globales anthropiques de CO₂ sont dues à la déforestation, soit autant que celles dues aux transports ou à l'agriculture.

Tous ces chiffres plaident en faveur de la reforestation et de l'afforestation (l'implantation de nouvelles forêts). Toutefois, si l'argumentation technoscientifique est indiscutable, elle ne prouve pas pour autant que la transformation de la forêt en moyen pour atténuer le changement climatique ne produit que des impacts positifs, tant pour la planète que pour les communautés locales. Les bergers du XIX^e siècle l'ont appris à leurs dépens lorsque, à la suite de Blanqui et d'autres, l'État français usa de l'argument d'une «forêt salvatrice», capable de protéger les populations humaines des pires catastrophes climatiques, pour asseoir son autorité sur les zones rurales qui lui échappaient encore : les montagnes.

Des montagnes dévastées

Lorsque Blanqui publie son rapport, la France n'a jamais eu aussi peu de forêts : la surface boisée n'est que de 75 000 kilomètres carrés, contre 155 000 aujourd'hui, et consiste bien souvent en des taillis dégradés. Ce « minimum forestier » est le résultat d'une combinaison de facteurs qui ont marqué le XVIII^e siècle : les famines récurrentes, qui ont favorisé le défrichement pour trouver de nouvelles terres agricoles et pastorales ; la multiplication des droits d'usage dans les forêts royales sous l'Ancien régime ; la Révolution qui, avec la privatisation des forêts, a été suivie d'une exploitation assez anarchique et de nouveaux défrichements ; et, probablement, les détériorations climatiques du Petit Âge glaciaire – une période de plus de 400 ans (1400-1850) durant laquelle les hivers furent très rudes en Europe –, qui ont fait descendre la limite altitudinale des forêts en montagne.

C'est dans ce contexte qu'apparaissent des idées nouvelles sur le rôle de la forêt dans la nature et dans la société et que la formation des torrents qui inondent et dévastent les plaines et vallées soulève le problème du déboisement des montagnes. De là émerge peu à peu un discours sur les bienfaits de la forêt, que l'on qualifierait aujourd'hui d'environnemental.

Les agents de l'administration forestière du XIX^e siècle livrent un discours construit

LES AUTEURS



Guillaume DECOQ est professeur en pharmacie et botanique et directeur de l'unité Écologie et dynamique des systèmes anthropisés (FRE 3498, CNRS), à l'université de Picardie-Jules-Verne.



Bernard KALAORA est professeur honoraire en sociologie de l'environnement à l'université de Picardie-Jules-Verne.



Chloé VLASSOPOULOS est maître de conférences en sciences politiques à l'université de Picardie-Jules-Verne.

autour de deux registres : l'un se rapporte au rôle de la forêt dans les équilibres naturels, l'autre à son rôle dans la société. Prophètes du catastrophisme, ils opposent les vertus du reboisement aux cataclysmes du déboisement et aux conséquences sur les plans physique et social. La destruction des forêts n'est pas seulement une atteinte au capital économique ; elle porte en elle la disparition des espèces animales et végétales, dont l'homme.

Pour argumenter ce discours, les forestiers attribuent à la forêt la capacité de réguler le climat et les conditions météorologiques, de purifier l'air, de régulariser les cours d'eau, de protéger les sols contre l'érosion, de chasser les « miasmes » responsables des plus terribles épidémies (malaria, typhus, fièvre typhoïde, choléra, tuberculose...), d'embellir les paysages. Le discours hygiéniste rencontrera même le discours patriotique et les intentions militaires au lendemain de la défaite de 1870, celle-ci étant mise sur le compte d'un plus faible taux de boisement en France qu'en



LES SOCIÉTÉS PAYSANNES DE MONTAGNE ont été rendues responsables des crues torrentielles qui ont dévasté les villes de plaine au XIX^e siècle et de bien d'autres maux imputés au déboisement et au pastoralisme. Les politiques de reboisement les ont peu à peu exclues. L'administration des Eaux et Forêts, un corps de police (à droite, un élève officier de l'école royale forestière de Nancy, vers 1843), avait le pouvoir de faire des procès aux paysans récalcitrants et de les instruire.

Allemagne : reboiser devient le moyen de régénérer l'individu et le corps social.

Surestimant l'influence de la forêt, exagérant l'ampleur du déboisement, s'appuyant sur des données scientifiques volontairement déformées et des statistiques biaisées (comme celles montrant que la mortalité diminue et la natalité augmente avec l'augmentation de la densité forestière d'une région), ce discours vise moins la science qu'une certaine conception du social et du rôle de la forêt dans la nature et dans la société. Il s'agit de frapper l'opinion publique et, surtout, d'effrayer les autorités politiques sur le danger que représentent les déboisements.

Le bouc émissaire est d'ailleurs tout trouvé : les populations locales, que l'administration forestière rend responsables de la dégradation des forêts. Les conséquences catastrophiques du déboisement sont en effet perçues comme le résultat de l'archaïsme des sociétés rurales montagnardes, de leurs pratiques jugées irrationnelles et de la résistance qu'elles

opposent aux changements. Le forestier se complaît dans des descriptions macabres de régions ruinées, désertifiées, englouties sous les effets répétés des inondations, et cela par la faute des déboiseurs, paysans « primitifs » et « barbares » des montagnes, qui dégradent les pâturages.

Le discours environnemental s'érige en prêche pour une croisade contre les « forces du mal » que sont les paysans de montagne. Seule une autorité exemplaire, investie d'une mission quasi divine, pourra conduire cette croisade, développer les « forces morales » de la Nation, sauver et racheter le monde : le corps des Eaux et Forêts. Pour s'y employer, il a comme moyens la propagande, l'éducation scolaire et patriotique par le livre, les fêtes de l'arbre, l'encouragement au reboisement et... une alliance inattendue avec son rival au sein des grands corps d'État, les Ponts et Chaussées.

Luttes d'influence

Car les agents de l'administration forestière ont des vues bien plus vastes sur la forêt que les équilibres naturels. Ils la présentent comme une infrastructure qui, en permettant de lutter contre les inondations et les érosions, facilite les communications, le désenclavement des régions de montagne et l'expansion des échanges économiques. L'homme ne peut mener le perfectionnement de son organisation sociale que de pair avec celui de la nature.

Le discours environnemental, de fait, inscrit la forêt dans la modernité : elle devient moteur du progrès et le reboisement autoritaire des montagnes, un hymne à la rationalisation de l'espace national, à l'amélioration des forces productives et à la lutte contre ceux qui sont considérés comme des arriérés. Ce discours renforce l'emprise de l'État sur des populations attachées aux droits coutumiers des usages collectifs – les populations rurales –, à une époque où le pays se partage entre une France industrielle en expansion et une France rurale de plus en plus mécontente (voir l'encadré page 74).

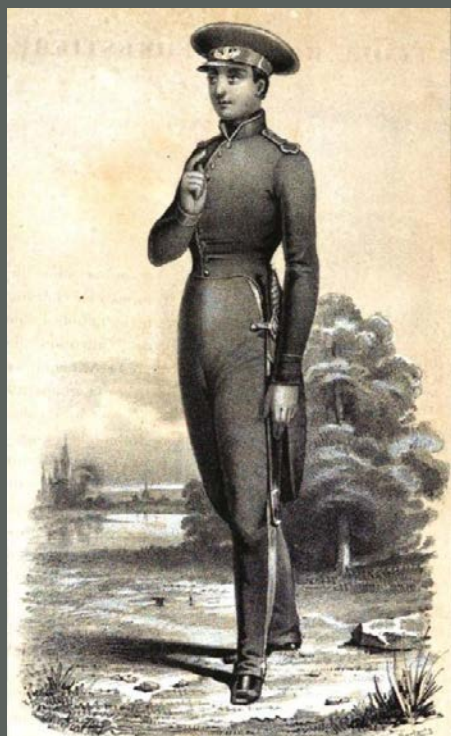
Toutefois, depuis la Révolution française, l'administration des Eaux et Forêts est déstructurée et affaiblie sur le plan organisationnel, éclipsée par la supériorité administrative et la compétence scientifique et technique du corps des Ponts et Chaussées dans le domaine du reboisement et de la

régulation des eaux. De plus, les problèmes de torrents, d'assainissement et de reboisement concernent peu les forestiers, qui n'ont pas de doctrine bien ferme à ce sujet. Depuis les ingénieurs Jean-Antoine Fabre et Nicolas Brémontier, au XVIII^e siècle, ils sont surtout du ressort de l'administration des Ponts et Chaussées, dont l'influence a grandi dans tous les domaines en cette période d'industrialisation et de travaux publics intenses. L'extension à toute la France du service hydraulique en 1849 a ainsi contribué à développer l'intérêt des ingénieurs des Ponts pour un nouveau domaine au moment où, par ailleurs, le développement des chemins de fer (sous la houlette du corps des Mines) amoindrait leurs attributions.

Les forestiers n'hésitent alors pas à s'allier avec les forces les plus modernisatrices, représentées par les Ponts et Chaussées et les Mines, dont certaines sont partisans d'un gouvernement industriel. Génies forestier et civil s'unissent dans l'entreprise de reboisement et imposent leurs vues, disqualifiant ainsi les sociétés paysannes et refusant leur capacité à défendre leurs bois.

Contrairement à l'idée que l'on pourrait s'en faire de nos jours, ces forestiers ne sont donc pas des défenseurs de la cause environnementale. Ce sont des acteurs de la modernité, mus par la croyance en la rationalité et la maîtrise de la nature. Les intérêts qu'ils défendent sont d'abord ceux liés à des intérêts humains : ceux des partis engagés dans le renouvellement des infrastructures de communication de façon à faciliter les échanges marchands. Ceux aussi de leur corps, cherchant à regagner l'influence perdue dans les coulisses du pouvoir. Plus largement, ces intérêts rencontrent ceux des élites urbaines scientifiques et touristiques, pour qui les forêts de montagne doivent devenir un espace à protéger.

En juin 1856 surviennent des crues catastrophiques à la suite d'abondantes précipitations. Le Rhône et la Loire ravagent une partie de la France. Témoin de ce spectacle, Napoléon III réclame une intervention énergique des Ponts et Chaussées pour éviter de tels fléaux, indignes d'un pays industriel : il faut lutter contre l'état de barbarie, la nature. Le 5 janvier 1860, Napoléon III instaure le « Programme de la paix » : le progrès doit se répandre non seulement dans les villes, mais aussi dans les campagnes, où sont prévus de grands travaux de défrichement, de reboisement,



À gauche : patrimoine-sékois.fr ; à droite : Wikimedia commons / Aussie Oc